

COMMUNIQUE

La Direction du Trésor et des Finances Extérieures communiqué :

Il est porté à la connaissance des investisseurs que lors de la séance d'adjudication du **mardi 29 novembre 2022**, le Trésor procédera à l'émission de bons à **13 semaines, 26 semaines, 2 ans, 10 ans et 5 ans à taux révisable**.

Les bons à **2 ans, 10 ans et 5 ans à taux révisable** seront émis par assimilation sur les lignes ayant les caractéristiques ci-après :

Code ISIN	Maturité	Jouissance	Date 1 ^{er} règlement	Échéance	Type de taux	Taux nominal	Coupure (DH)	Coupon couru (DH)
MA0002017590	2 ans	07/11/2022	18/11/2023	18/11/2024	Fixe	2,50%	100 000	191,78
MA0002017632	5 ans	28/11/2022	28/11/2023	28/11/2027	Révisable	2,90% (*)	100 000	56,39
MA0002016774	10 ans	01/02/2022	14/06/2023	14/06/2032	Fixe	2,40%	100 000	2 018,63

(*) Pour la première année, le taux est fixé à 2,90% équivalent au taux plein de maturité 52 semaines (taux monétaire) observé sur la courbe des taux du marché secondaire augmenté d'une marge fixe de 15 pb.

Au-delà de la première année, le taux de référence est le taux moyen pondéré des bons du Trésor à 52 semaines émis sur le marché primaire (taux monétaire) observé durant le mois antérieur à la date anniversaire du paiement des coupons. En cas d'absence d'adjudication de bons du Trésor à 52 semaines pendant la période de référence, le taux de référence sera égal à la moyenne des taux pleins de maturité 52 semaines (taux monétaire) observés sur la courbe des taux du marché secondaire durant le mois antérieur à la date d'émission pour la première année et, par la suite, le mois antérieur à chaque date anniversaire du paiement des coupons.

Le règlement des bons souscrits interviendra **le lundi 05 décembre 2022**.

Les intermédiaires en valeurs du Trésor pourront présenter des Offres Non Compétitives dans les conditions indiquées dans la circulaire de Bank Al-Maghrib.